



## > LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ... C'EST QUOI ?

Si la loi de la transformation de la fonction publique du 06 août 2019 et la mise en place des lignes directrices de gestion ont largement rebattu les cartes en excluant la parité dans les questions de mutations et d'avancement, la CGT Pénitentiaire a su trouver sa place dans une nouvelle méthodologie assurant aux agents un investissement sans faille pour toutes ces questions relatives aux situations individuelles de carrière.

En matière de discipline, de stagiairisation et de titularisation, là où la CAP reste paritaire, la CGT Pénitentiaire a su comme à son habitude œuvrer dans la plus grande transparence, l'équité et une volonté acharnée de maintenir un droit à la défense de qualité.

Nous continuerons donc à maintenir ce niveau d'exigence afin de garantir à l'ensemble des agents du CEA la probité et le déterminisme nécessaires au rôle d'un élu CAP.

Que cela soit pour la mobilité, l'avancement, le recrutement, la défense, les détachements et autres positions administratives, la CGT Pénitentiaire est et restera votre meilleur outil pour votre carrière individuelle à travers un syndicalisme juste, solidaire, rassembleur et transparent.



## > LA CGT PÉNITENTIAIRE EXIGE :



**L'abrogation de la loi de transformation publique du 06 août 2019 qui régit particulièrement les lignes directrices de gestion de la mobilité et de la promotion ;**

**Le maintien des organisations professionnelles pour les campagnes de mobilité et d'avancement ;**

**La fin du pouvoir disciplinaire des directeurs interrégionaux, tenue obligatoire des conseils de discipline interrégionaux ;**

**Le retrait des exclusions temporaires de fonctions au niveau interrégional ;**

**Le rejet du pouvoir décisionnaire des directeurs interrégionaux concernant les suspensions de fonctions.**

## > NOS COMBATS DÉJÀ ENGAGÉS :

- > Obtenir le passage en catégorie B avec une grille indiciaire unique pour le corps d'encadrement et d'application
- > Mettre en place une formation initiale de qualité et par une intégration de la formation continue dans le service des agents, afin de leur permettre une évolution de carrière en adéquation avec leur volonté
- > Développer la responsabilité et l'autonomie des surveillants dans l'exercice de leurs fonctions
- > Combattre le statut spécial avilissant, qui entre autres ne nous donne pas le droit de grève et n'assure pas les droits à la défense pour les agents sanctionnés.
- > Supprimer le code de déontologie
- > Lutter contre la politique pénale du tout carcéral
- > Endiguer le phénomène de surpopulation pénale qui affecte les conditions de travail et de santé
- > Augmenter les effectifs de personnels
- > Exiger la remise à plat des organigrammes de référence des différents établissements par corps et par grade ;
- > Garantir la santé au travail des personnels



**PARCE QU'IL EST TEMPS QUE NOS MISSIONS SOIENT ENFIN RECONNUES ET VALORISÉES**  
**les personnels du corps d'encadrement et d'application doivent être en CATEGORIE B,**  
**Pour ce faire :**

# **Votez la CGT Pénitentiaire**

## > LES ELUS CGT PÉNITENTIAIRE !

### Elire vos représentants aux commissions administratives paritaires :

- C'est élire pour une durée de 4 ans des militants au service de votre carrière;
- C'est élire des candidats qui ne transigent pas avec l'équité de traitement en se mettant au service de chaque personnel, sans distinction aucune;
- C'est offrir un engagement moral, honnête, balayant d'un revers la désinformation et le populisme, vecteurs de tricherie et de compromission;
- C'est combattre la loi de la transformation publique afin de proposer à l'ensemble des agents un système plus juste ne laissant plus aucune place aux doutes;

**C'est ce niveau d'exigence que vos élus CAP vous doivent, dans le plus grand respect des textes et cela sans les détourner afin que le collectif gagne...**

## > VOTEZ POUR LA LISTE CGT

	<b>Nicolas PEYRIN</b> Premier Surveillant à la MA Pau		<b>Olivier FOGLEIA</b> Brigadier au CP Marseille		<b>Guillaume FORTIN</b> Brigadier à la MC Saint Maur
	<b>Samuel GAUTHIER</b> Brigadier au CP Nantes		<b>Nelly JOBELOT</b> Brigadière au CD Mauzac		<b>Régis LAFOND</b> Brigadier au CP Poitiers-Vivonne
	<b>Geneviève MAROT</b> Première Surveillante au CP Femmes de Rennes		<b>Takdini AHAMADI</b> Surveillant au CP Saint Denis de la Réunion		<b>Barbara SEMAIL</b> Brigadière au CP Vendin le Veil
	<b>David GENITEAU</b> Brigadier au CP Condé-sur-Sarthe		<b>Damien TRIPENNE</b> Brigadier au CP Meaux Chauconin		<b>Alfred SAREK</b> Premier Surveillant à la MA Sarreguemines
	<b>Laurent LEROY</b> Surveillant au CD Toul		<b>Paul COURTARO</b> Brigadier au CP Marseille		<b>Karl CLAYES</b> Brigadier au CD Saint Sulpice La Pointe
			<b>Christopher DORANGEVILLE</b> Surveillant à l'EPM Quiévrchain		

## La pique de rappel !

## 10 ANS DE MESURETTES POUR LES PERSONNELS DE SURVEILLANCE

**2006\***

UFAP et FO initient les discussions sur la création de 2 grades en guise de valorisation des personnels

la CGT se retire, hors de question de signer un protocole au rabais sur le dos des agents.

**2012**

**FUSION DES GRADES**  
La CGT avait donc 10 ans d'avance sur les événements ! (voir 2021)

Nouvelles discussions avec la DAP. La CGT exige la Cat. B et demande la fusion des grilles du corps d'encadrement et d'application. **HELAS**

Certainement sous la pression de FO et UFAP, les négociations se soldent par le maintien de ces grades.

**2013**

UFAP et FO Signent le protocole ... laissant la Catégorie B au placard.

la CGT s'oppose et REFUSE de signer.

**2014**

UFAP remporte les élections professionnelles.

**2015**

Une vague d'attentats secoue la FRANCE. Un mouvement social pénitentiaire débute et aboutit à l'obtention par UFAP - FO - CGT à : l'augmentation de l'ICP de 837,50€ à 1000€ + le recrutement plus de personnels.

**Janvier 2018**

Suite à la multiplication d'agressions violentes par des détenus radicalisés : **DÉS BLOCAGES D'ÉTABLISSEMENTS S'ORGANISENT PARTOUT EN FRANCE**

**2018**

UFAP (alors majoritaire) décide de mettre un terme au mouvement en signant un accord avec la DAP.

UNE PAIRE DE CHAUSSURES et quelques mesurittes en guise de reconnaissance !

La CGT refuse catégoriquement de signer pour cette mascarade !

**2018**

FO remporte les élections professionnelles.

**LES MARDIS NOIRS**

La grogne ne faiblit pas suite à la signature de l'UFAP

Une entente syndicale se met en place entre :  
FO - CGT - SPS\* - SNEPAP - CFTC - CFDT - Horizon Justice

\* Le SPS quittera les négociations lors de la 3<sup>ème</sup> rencontre.

**2019**

Attentat terroriste dans un établissement pénitentiaire, les mouvements s'accroissent ;

FO n'obtiendra rien !

Les mesures sécuritaires qu'ils diront avoir obtenu étaient DÉJÀ inscrites dans le relevé de conclusions de 2018 !

**2020**

En 2020 suite à la nomination du nouveau Gardes des Sceaux, La CGT renvoie à ses exigences historiques, lui réaffirme sa revendication de la CATÉGORIE B et la Fusion des grades.

**2021**

LA CGT PÉNITENTIAIRE obtient :

LA FUSION DES GRADES DE SURVEILLANTS ET BRIGADIERS. ET EXIGE toujours la Fusion 1er SVT et Majors.

(FO et UFAP s'en félicitent alors qu'ils avaient souhaité la création des grades concernés par la fusion) (\* voir en 2006)

**2022**

FO JUSTICE se contente seul de l'indice 502.

Cet accord met fin à toutes les négociations voulues par la CGT qui revendiquait beaucoup plus.

Elle est bien bonne celle-là !

**Décembre 2022**

**ÉLECTIONS**

À vous de choisir de mettre un terme à toutes ces années de mascarades ... ou pas.

**MA VOIX DOIT COMPTER  
LA CGT,**

**VOTRE  
MEILLEUR  
ATOUT !**

### **A quoi sert le vote CGT ?**

Le vote CGT, c'est envoyer un message clair au gouvernement, au ministre et au directeur de l'administration pénitentiaire pour dire : **NON** à la casse du service public, **NON** au statut spécial avilissant, **NON** à la formation initiale au rabais, **NON** à la surpopulation pénale, **OUI** à la catégorie B, **OUI** au comblement des postes vacants, **OUI** à la création d'emplois pour l'ensemble des corps, **OUI** au retour des règles de gestion adossées au statut des fonctionnaires.

***Le vote CGT est un vote de résistance !***

***Le vote CGT est un vote pour se défendre et pour donner aux élu-e-s les moyens de cette défense !***

***Le vote CGT est un vote pour d'autres choix porteurs de solidarité et de progrès !***

***Le vote CGT est un vote d'avenir !***

## **VOTER CGT, C'EST LUTTER**

Voter CGT, c'est soutenir une organisation syndicale dont les militant-e-s agissent sur les sujets quotidiens, pour la défense individuelle des collègues. Ils pourront le faire d'autant plus efficacement s'ils sont « portés » par les agent.e.s, s'ils en représentent un très grand nombre et que cela se mesure dans les élections;

Voter CGT, c'est se donner les moyens de gagner sur nos revendications, et de peser sur les choix de la direction pour de meilleures conditions de travail et de vie familiale;

Renforcer la CGT par les votes, c'est se doter du maximum de chances d'être bien défendus.

### **> LA CGT, 1ÈRE ORGANISATION SYNDICALE DE LA FONCTION PUBLIQUE !**

La **CGT**, c'est tout simplement la première force syndicale de la Fonction Publique, le plus puissant syndicat dans ce pays, celui qui est le plus à l'écoute des salariés et qui a pour vocation de les rassembler dans l'action unitaire, pour conserver les acquis et gagner des droits nouveaux. Que ce soit dans la presse écrite ou télévisuelle, pas un jour ne passe sans constater l'investissement de notre force syndicale aux côtés des travailleurs. La **CGT**, c'est l'ensemble des salariés de toutes les professions, rassemblées autour des valeurs collectives de progrès social et de solidarité. Le syndicalisme confédéré est la force la plus adaptée pour s'opposer aux attaques multiples contre les garanties sociales, pour défendre nos salaires, nos emplois publics, nos missions de Justice, la santé, le droit du travail, les libertés collectives et individuelles...

Choisissons-le « **Tous ensemble** » : **en votant CGT, vous participerez à la construction du rapport de force pour résister, avec les autres salariés, aux politiques gouvernementales de régression sociale.**

### **> LA CGT, UN SYNDICAT QUI PRÔNE LE MULTI-CATÉGORIEL**

Le multi-catégoriel souhaité par la **CGT** depuis plusieurs années, et vécu au quotidien par le personnel, prend aujourd'hui tout son sens. Nous pouvons tout naturellement proposer aujourd'hui des listes multi-catégorielles cohérentes et reflétant nos pratiques de terrain. Les différentes catégories professionnelles de la **CGT** ne sont pas identiques. Elles ont leur propre histoire et vécu, débattent parfois vivement entre elles, mais s'accordent sur l'essentiel : être résolument dans le camp des salariés pour faire avancer leurs revendications et les besoins du service public pénitentiaire.

Oui, le syndicalisme multi-catégoriel est exigeant : Il nous contraint à réfléchir, consulter, débattre puis choisir quand d'autres se contentent d'aligner des idées préfabriquées à destination de telle ou telle catégorie de personnels.

Que ce soit sur l'emploi, la précarité, les salaires, les indemnités, les retraites, la formation, le temps de travail, les missions de service public, la **CGT** l'affirme : tout nous rassemble ! Et la **CGT** choisit clairement ce rassemblement.

**> EN BREF, VOTEZ CGT À CE SCRUTIN, C'EST VOTER POUR :**

- + UN SYNDICAT À L'ÉCOUTE DE VOS PRÉOCCUPATIONS**
- + UN SYNDICAT AU PLUS PRÈS DE VOUS ET DE VOS INTÉRÊTS**
- + UN SYNDICAT DE CLASSE ET DE MASSE**
- + UN SYNDICAT QUI NE FAIT PAS DANS LA COMPROMISSION**

**la  
cgt**



Notre site [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

**C'EST DONC TOUT SIMPLEMENT VOTER POUR UN SYNDICAT  
QUI VOUS RESSEMBLE ET QUI VOUS RASSEMBLE !**